



académie de
Créteil

TOUTES ET TOUS ENSEMBLE POUR LA DEFENSE DES PERSONNELS POUR UNE ECOLE EMANCIPATRICE

*Pour l'école de la réussite pour tous,
Contre les réformes libérales et l'austérité,
Votez et faites voter CGT Educ'action*

LA CGT
un syndicat pour tou-te-s les
salarié-e-s du public et du privé :

La CGT, c'est la première organisation collective des salarié-e-s au service de l'amélioration des conditions de travail, d'une répartition plus juste des richesses, de l'égalité des droits, de l'accès à l'école et à la formation, de l'accès à la culture, du refus des discriminations. La CGT porte des revendications interprofessionnelles et entend organiser la convergence des luttes.

LA CGT Educ'action : un syndicat
inter-catégoriel pour défendre tous
ensemble, le service public

La CGT veut construire, par le débat démocratique et la scolarité obligatoire jusqu'à 18 ans, un projet d'école de la maternelle à la terminale qui garantisse l'émancipation et la réussite de toutes et tous. La CGT Educ'action, c'est le syndicat du tous et toutes ensemble (enseignantes des premier et second degrés, Conseillers Principaux d'Éducation, Conseillers d'Orientation Psychologues, assistants d'éducation, agents administratifs, techniques, de laboratoire, de santé et sociaux, titulaires et non- titulaires) pour défendre le service public d'éducation.

Mobilisons-nous, dans l'unité, pour défendre nos conditions de travail, le service public d'éducation et l'ensemble des services publics.

Education : une autre politique est possible!

Nous avons subi ces dernières années une opération de casse des services publics par le non-remplacement des départs à la retraite, la destruction de la formation des enseignant-e-s, CPE et COP, **l'accumulation de réformes néfastes**. Loin d'inverser radicalement cette politique, les gouvernements Ayrault puis Valls maintiennent les réformes et mènent **une politique d'austérité qui fait encore et toujours subir aux seul-e-s salarié-e-s les conséquences de la crise économique**. Gel des salaires, augmentation des prix et des loyers, montée de la précarité, culpabilisation des chômeurs,... nos conditions de vie et de travail se dégradent toujours ! Quelle que soit la ministre, ce gouvernement a totalement renoncé à porter un projet ambitieux pour l'éducation, au contraire il perpétue une politique qui creuse les inégalités sociales et territoriales dont la réforme des rythmes scolaires est une illustration. **La charge de travail des personnels de nos écoles, collèges, lycées, administrations s'alourdit toujours**, la durée du travail augmente et il devient difficile de toucher une pension de retraite complète. Il n'y a eu aucune négociation ouverte sur les salaires ou le temps de travail depuis des années.

Du 27 novembre au 4 décembre 2014
Elections professionnelles
Personnels de l'Education nationale



Profession de foi au Comité Technique Académique

Le Comité Technique Académique (CTA) a compétence pour toutes les questions de gestion et d'organisation de l'Education Nationale. La présence d'élu-e-s CGT permet que vos revendications soient entendues.

**Avec vous,
la CGT
Educ'action
revendique :**

La fin de la précarité

Notre académie est la championne de la précarité : 12% des personnels. Véritable coup de canif dans les statuts de la fonction publique, elle maintient les personnels dans une situation indigne.

- **Titularisation de tous les précaires sans condition de concours, ni de nationalité**
- **Dans un premier temps le réemploi, de tous les non titulaires, l'élargissement des prérogatives des CCP pour élargir leurs droits (en particulier sur le contrôle des affectations)**
- **Création d'un « statut » d'étudiant-surveillant**

Une amélioration de nos conditions de travail et de nos salaires

La CGT Educ'action a voté au CTM contre les nouveaux décrets issus des chantiers « métiers ». Loin du statu quo, nous revendiquons une amélioration de nos statuts :

- **Une augmentation immédiate de 400 euros pour tous soit 90 points d'indice**
- **Déconnexion du temps de travail prof/élèves avec un service hebdomadaire pour les PE de 18h devant élèves et 6 heures de temps de concertation**
- **La mise en place d'une décharge de 3h dans le second degré pour permettre la mise en place d'une liberté pédagogique collective**
- **La création de postes statutaires de personnels administratifs en urgence dans notre académie**

Une pédagogie émancipatrice

Le patronat entend de plus en plus soumettre l'éducation aux intérêts et fonctions du marché.

- **Retour à une véritable formation initiale avec recrutement au niveau licence, deux ans de formation comme stagiaire et une équivalence avec le Master à la fin**
- **Suppression du socle commun et de tous les dispositifs qui lui sont liés**
- **La fin de la politique du tout apprentissage. NON à la mixité des publics et des formations**
- **Le maintien de l'enseignement professionnel sous statut scolaire**

Des moyens pour la réussite de toutes et tous

Notre académie est constituée de nombreux territoires accumulant les difficultés sociales et économiques. Des moyens doivent exister pour lutter contre les discriminations territoriales.

- **Abrogation de la réforme des rythmes scolaires**
- **Un élargissement du périmètre de l'éducation prioritaire. Des vrais moyens budgétaires et en postes pour les établissements y relevant**
- **Une baisse sensible des effectifs par classe**
- **L'augmentation des moyens de remplacement**
- **La possibilité de diversifier les parcours des élèves en lycée professionnel pour retrouver 4 ans de formation pour ceux qui en ont besoin**
- **Dans les lycées, des passerelles avec des moyens pour permettre les parcours diversifiés des jeunes au sein des trois voies du lycée**
- **Le respect de la spécificité de l'enseignement adapté et l'arrêt de la diminution de ses moyens**
- **Des moyens de vie scolaire à hauteur des besoins**
- **Un service social implanté dans tous les collèges et lycées. Des assistantes sociales à temps plein sur les établissements relevant de l'éducation prioritaire**
- **Restitution de l'ensemble des postes RASED**

Nous pratiquons un syndicalisme combatif, revendicatif et démocratique attaché à la défense de tou-tes-s les salarié-e-s

Comment voter?

1ère ETAPE : créer son espace électeur

Pour pouvoir voter lors des élections professionnelles du 27 novembre au 04 décembre 2014, vous devez créer dès maintenant votre compte électeur sur le site vote2014.education.gouv.fr dans l'onglet "créer mon compte"



Créez votre compte en donnant votre adresse mail professionnelle (en @ac-creteil.fr) et choisissez votre mot de passe. (il doit contenir 8 caractères dont au moins une majuscule, une minuscule)

Conservez précieusement ces informations pour pouvoir VOTER à partir du 27 novembre !

Une fois votre compte électeur créé, vous devez recevoir un mail sur votre messagerie vous demandant de confirmer la création de votre espace électeur



Votre messagerie @ac-creteil.fr

Celle-ci n'a rien à voir avec la messagerie iProf. Si vous ne l'avez jamais activée et consultée, vous devez préalablement le faire sur <https://webmel.ac-creteil.fr>

Si vous avez perdu votre nom d'utilisateur vous pouvez le retrouver grâce au lien «Connaitre son identifiant»

Vous pouvez transférer de manière permanente et automatique vos mails sur votre messagerie personnelle : une fois votre messagerie professionnelle activée, connectez-vous sur votre webmail : <https://webmel.ac-creteil.fr>

- Aller dans la rubrique «Options» puis «Transfert»

- saisissez votre mail personnel et cochez «Activer le transfert automatique»

- Cliquez sur enregistrez les préférences
Vous pouvez aussi «modifier votre mot de passe»

Pour consulter votre messagerie (si vous l'avez déjà activé)

<https://webmel.ac-creteil.fr>

Entrez votre identifiant (composé en général de la première lettre de votre prénom suivi de votre nom). Entrez votre mot de passe qui est votre NUMEN (sauf si vous l'avez déjà changé).

En accédant à votre compte électeur, vous pourrez alors vérifier les scrutins auxquels vous pourrez participer.

- Pour la plupart des titulaires, il doit y avoir 4 scrutins (CAPA ou CAPD, CAPN, CTA ou CT d'établissement, CTM)
- Pour les non-titulaires, 3 scrutins (CCP, CTA, CTM)
- Pour les stagiaires, 2 scrutins (CTA, CTM)

2e ETAPE : recevoir son identifiant

Du lundi 3 au mercredi 12 novembre, vous devez recevoir la notice de vote contenant votre identifiant électeur. **La notice de vote est remise en main propre contre émargement sur le lieu d'exercice.** Dans certains cas particuliers, elle est envoyée par la poste à votre adresse personnelle ou par courriel, notamment pour les nouveaux agents non titulaires ou les personnels en situation de congés longue maladie.

Du Jeudi 27 novembre à 10H au jeudi 4 décembre 17h, assurez-vous être en possession de votre identifiant électeur et de votre mot de passe pour accéder à l'espace électeur depuis n'importe quel ordinateur connecté à internet dans le lieux de votre choix (travail, domicile) **et n'oubliez pas de voter.**

**du 27 novembre au 4 décembre 2014,
Votez et faites voter CGT-Educ'action**

Le choix de la CGT est celui d'une Ecole publique, gratuite et laïque dont l'objectif premier est la réussite de toutes et tous, en matière d'éducation, de qualification et d'émancipation. La CGT est engagée dans les luttes avec tous les personnels :

L'Éducation est notre priorité.

Contre l'austérité,
des réponses...

Revendiquer avec **CGT Educ'action**, c'est lutter pour :

- La création d'emplois statutaires pour toutes les catégories de personnels.
- Des moyens pour l'Éducation prioritaire.
- L'amélioration de nos conditions de travail (réduction du temps de travail, respect de nos missions, prise en compte de la santé au travail).
- Une revalorisation du traitement pour toutes et tous (rattrapage immédiat à hauteur de 400 € par mois, soit 90 points d'indice, pas d'augmentation individuelle au mérite, pas de rémunération nette inférieure à 1800 euros).
- Une retraite à 60 ans maximum ou avec 37,5 annuités, sans décote et 75 % du meilleur traitement.
- L'égalité femmes/hommes dans l'emploi, la carrière, la formation continue, la santé, la vie personnelle, la retraite.



**Vote électronique
du 27 novembre
au 4 décembre
2014**



Bulletin de contact et de syndicalisation

Je souhaite: Prendre contact Me syndiquer

Nom (Mme/M.) Prénom :
Adresse :
Code postal : Commune :
Lieu d'exercice :
Code postal : Commune :
Tel : Mel :

Retour à CGT Educ'Action académie de Créteil 9 rue Génin 93200 SAINT DENIS